



COMMUNIQUE DE PRESSE

Journée du patrimoine de pays : le Parc national propose une visite de la tour du Canourgue

La Journée du patrimoine de pays et des moulins au lieu le dimanche 14 juin. Le Parc s'associe à l'événement en proposant la visite de la tour du Canourgue,

Chaque année au mois de juin, la Journée du patrimoine de pays et des moulins offre l'opportunité de découvrir des sites patrimoniaux ou des savoir-faire traditionnels grâce à de nombreuses animations : visites de sites, circuits de découverte, expositions, dégustations, découverte de métiers...

Cette année, dans le cadre du thème "Toits, tours, clochers... patrimoine en hauteur", le Parc organise la visite de la tour du Canourgue, tour à signaux médiévale, située sur la commune de Molezon. Des fouilles archéologiques ont révélé qu'il s'agissait du donjon d'un château vraisemblablement abandonné à la fin du XIV^e siècle ou au début du XV^e. Il s'y adossait, hors fortification, tout un ensemble d'habitations dont les ruines sont actuellement effacées par la végétation. Le sentier de la tour du Canourgue est au nombre des sites de l'écomusée de la Cévenne.

Infos pratiques

RV sur place, de 10h00 à 12h00, sur la route de Barre-des-Cévennes à Ste-Croix-Vallée-Française, avant Pont Ravagers, parking sur la route. Départ du sentier en bordure de route. Accueil par Dominique Foubert, garde-moniteur du Parc national.

Renseignements et inscriptions : Maison du Parc à Florac – 04 66 49 53 01.

Contact presse

Catherine Dubois

Tél : 04 66 49 53 48

Mob : 06 87 86 85 84

Fax : 04 66 49 53 02

Courriel : catherine.dubois@cevennes-parcnational.fr

Créé en 1970, le Parc national des Cévennes, seul parc national de moyenne montagne, abrite une population et un patrimoine culturel spécifiques. Le cœur du parc - 91 268 ha - compte 52 communes, l'aire optimale d'adhésion – 230 110 ha – en abrite 65. Une flore riche et diversifiée, 2 410 espèces animales – dont les deux tiers des mammifères que l'on trouve en France -, un territoire chargé d'histoire caractérisent le Parc national des Cévennes. Il est classé réserve de biosphère par l'Unesco depuis 1985.

Parc national des Cévennes – 6 bis, place du Palais – 48 400 Florac

www.cevennes-parcnational.fr